

# ODOS infos

n° 1 - Décembre 2020

Votre bulletin municipal



## DANS CE NUMÉRO

- P2** Le nouveau conseil municipal
- P3** Edito
- P4** Prévention & Sécurité
- P5** Odos en transition
- P7** Les travaux dans votre quartier
- P8** Des services plus proches de vous
- P9** Tribune
- P11** Votre avis compte
- P12** Les occasions de se retrouver

### Pour joindre la MAIRIE D'ODOS



**ODOS**

☎ 05 62 45 11 16  
✉ [accueil@ville-odos.fr](mailto:accueil@ville-odos.fr)

### Pour vous informer et nous alerter

Rendez-vous  
sur notre site internet  
[www.ville-odos.fr](http://www.ville-odos.fr)



Téléchargez  
notre application mobile



# Le nouveau **CONSEIL MUNICIPAL**

## Présentation dans l'ordre du tableau officiel



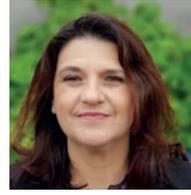
**Isabelle LOUBRADOU**

**Maire**  
Conseillère départementale  
Conseillère communautaire



**Jean-François CAZAJOUS**

1<sup>er</sup> Adjoint chargé de  
«Dynamisation de la vie locale et citoyenneté»  
Conseiller Communautaire



**Sylvie MARCHE**

2<sup>e</sup> Adjointe chargée de  
«Urbanisme, environnement  
et cadre de vie»



**Olivier CONAN**

3<sup>e</sup> Adjoint chargé de  
«Finances et affaires scolaires»



**Jeannine CANO CREAC'H**

4<sup>e</sup> Adjointe chargée de  
«Solidarité et actions sociales»



**Jean-Paul SERRES**

5<sup>e</sup> Adjoint chargé de  
«Travaux et Sécurité»  
Délégué au SDE 65



**Colette ANCLADES-IGUAZ**

6<sup>e</sup> Adjointe chargée de  
« Animation sportive et culturelle »



**Dany PAULIN-SOURDAINE**

Conseillère municipale déléguée  
Membre des commissions  
«Urbanisme et cadre de vie»  
et «Solidarité et actions sociales»



**José VAZ**

Membre des commissions  
«Solidarité et actions sociales»  
et «Animation sportive et  
culturelle»



**Aude HAUROU-BEJOTTES**

Membre des commissions  
«Dynamisation de la vie locale  
et citoyenneté»  
et «Affaires scolaires»



**Jean-Luc MAURIET**

Membre des commissions  
«Dynamisation de la vie locale  
et citoyenneté» et «Urbanisme,  
environnement et cadre de vie»



**Frédéric BONNEBAIGT**

Membre des commissions  
«Travaux et Sécurité»  
et «Animation sportive et  
culturelle»



**Dominique COUDRAIS**

Membre de la commission  
«Travaux et sécurité»  
et «Dynamisation de la vie locale  
et citoyenneté»



**François LAUVERGNIER**

Membre des commissions  
«Solidarité et sécurité»  
et «Affaires scolaires»



**Viviane RONCARI**

Membre des commissions  
«Solidarité et actions sociales»  
et «Affaires scolaires»



**Philippe CHAIZE**

Membre des commissions  
«Travaux et sécurité»  
et «Urbanisme, environnement  
et cadre de vie»



**Josette ABADIE**

Membre des commissions  
«Urbanisme, environnement  
et cadre de vie» et «Animation  
sportive et culturelle»



**Lionel AUDELAN**

Membre des commissions  
«Urbanisme, environnement  
et cadre de vie» et «Animation  
sportive et culturelle»



**Nathalie BALDINI**

Membre de la commission  
«Solidarité et actions sociales»



**Gérard CARRERE**

Membre de la commission  
«Travaux et sécurité»



**Corinne MASSE**

Membre de la commission  
«Affaires scolaires»



**Bruno PASTRE**

Membre de la commission  
«Urbanisme, environnement  
et cadre de vie»



**Chantal LAURENT**

Membre des commissions  
«Animation sportive et culturelle»  
et «Dynamisation de la vie locale  
et citoyenneté»



**C'est avec un grand plaisir que je vous retrouve à l'occasion de ce premier numéro d'Odos Infos depuis les élections municipales.**

Nous avons souhaité un nouveau format pour le bulletin municipal. Il s'enrichit de nouvelles pages pour mieux vous informer de tout ce qui se réalise dans la commune et dans votre quartier. Nous espérons que vous trouverez de l'intérêt et du plaisir à sa lecture.

Dans ce contexte de crise sanitaire totalement inédite, nous avons été contraints solidairement et collectivement d'accepter les règles imposées et de consentir aux efforts indispensables à la préservation de la santé de tous. Mais pouvait-il en être autrement ?

Pour autant, cette nouvelle mandature n'a pas été celle de l'inaction, bien au contraire. D'abord, parce qu'une commune est une collectivité vivante avec des responsabilités d'employeur et de gestion de services. Écoles, services techniques, services administratifs, Centre Communal d'Action Sociale se sont tous organisés pour être présents dans cette période et répondre à vos besoins. Le CCAS est allé au-devant des personnes âgées de la commune pour s'assurer de leur bien-être pendant le confinement. Nous avons été parmi les premières communes du département à rouvrir les écoles pour permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité en toute sécurité en présence de leurs enseignants et de leurs camarades. Je veux ici remercier l'ensemble des agents de la commune qui ont rempli leurs missions de façon exemplaire.

Notre équipe municipale confortée par cette nouvelle mandature, s'est mise au travail sans attendre.

La quasi-totalité des travaux programmés au budget a été réalisée malgré les difficultés rencontrées au niveau de la disponibilité des entreprises.

Les projets annoncés dans notre programme sont en cours :

- Les études techniques pour la rénovation énergétique et la mise en accessibilité de la mairie comme pour le réseau de chaleur bois sont engagées.
- Le café multi services devrait ouvrir au début de l'été prochain
- L'action sociale n'est pas oubliée et nous lancerons dès l'année prochaine avec le CCAS, une analyse des besoins sociaux de la commune pour conforter et réorienter l'action de nos services.

Nous espérons tous de joyeuses retrouvailles, qu'elles soient familiales et amicales. Le souhait de la municipalité est de vous retrouver le 23 janvier 2021 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

D'ici-là, je souhaite à chacun de vous de passer de chaleureuses fêtes de fin d'année.

*Soyez assurés de mon entier dévouement*

**Isabelle Loubradou**  
Maire  
Conseillère départementale

## Assurer la continuité des services en période de Covid

Depuis le mois de mars, la pandémie de la COVID-19 nous impacte tous.

Durant cette période et jusqu'à aujourd'hui la municipalité et les services communaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer la continuité du Service Public, et en particulier les services scolaires.

Dès le mois de Mai, en concertation avec les directeurs des écoles, nous avons décidé de l'ouverture de toutes les classes de l'école Primaire du Bourg. Ce qui a été apprécié. Nous avons appliqué scrupuleusement le protocole sanitaire et même innové en équipant les enfants, les enseignants et le personnel communal de visières, avec comme priorité, la protection de tous.

Rendu obligatoire en raison de l'évolution de la circulation du virus, un protocole sanitaire renforcé est mis en place depuis début novembre.

Toutes les précautions sont prises pour que vos enfants soient en sécurité à l'école.

Respect des gestes barrières, distanciation physique, port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP, hygiène des mains, nettoyage et aération des locaux, limitation du brassage...

Ces précautions nécessitent un travail accru des agents municipaux aussi bien pour l'encadrement des groupes d'enfants plus nombreux que pour l'entretien des locaux : les salles de classe sont ventilées toutes les deux heures, la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves est réalisée plusieurs fois par jour.



Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées avant et après chaque service.

Cette crise sanitaire sans précédent impose des règles communes à tous.

Pour l'école, des horaires d'accueil et de sortie différenciés des enfants se sont imposés.

La mise à disposition et l'accès aux salles communales des usagers et des associations est limitée. Les installations sportives sont accessibles prioritairement aux scolaires.

Nous sommes conscients que ces modifications dans le fonctionnement de nos services génèrent des contraintes supplémentaires pour les parents et les utilisateurs mais il est juste de rappeler que ce protocole sanitaire s'impose à tous.

Nous tenons à remercier l'ensemble des agents municipaux fortement mis à contribution dans cette période si particulière pour leur implication dans leurs missions quotidiennes et saluer le sens du devoir qui les anime au service de l'intérêt général.



**A LA POPULATION**  
les mercredi 3 et samedi 6 juin  
**AUX COLLEGIENS**  
en septembre et octobre

L'accueil de la mairie est ouvert au public aux jours et heures habituels. Il est demandé aux usagers de prioriser les contacts par courriel ou par téléphone afin de limiter les déplacements.

**Rappel : le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de la commune.  
Restons mobilisés dans l'effort collectif.**

## **Redonner de la diversité écologique aux espaces verts**

La reconquête de la biodiversité, la sobriété dans l'utilisation des ressources, sont les défis que nous devons relever au 21<sup>e</sup> siècle.

Depuis 2016, la municipalité mène une politique volontariste pour l'amélioration du patrimoine naturel dans le cadre du programme «Odos en transition».

Sensibles à la place de l'arbre en milieu urbain et au respect de la biodiversité, nous nous engageons dans la gestion différenciée des espaces verts avec le soutien de la Maison de la Nature et de l'Environnement. Cette démarche répond à de multiples enjeux. Nous voulons améliorer le cadre de vie de tous les Odosséens en offrant une diversité d'espaces et en valorisant les paysages communaux et les espaces naturels comme la châtaigneraie et les zones humides.



## **Quatre catégories d'espaces à entretenir**

Notre commune compte 4 catégories d'espaces à entretenir. A chaque catégorie correspond un traitement particulier par nos services.

- › Les espaces de prestige, qui ont une valeur ajoutée esthétique forte : entrée de ville, centre-ville, parc du Galopio...
- › Les espaces importants dans l'environnement proche : espaces verts dans les lotissements et aux abords des équipements communaux.
- › Les espaces rustiques comme les chemins ruraux, les bords de route.
- › Les espaces naturels comme la châtaigneraie, les zones humides.

### **Les projets à venir**

- › L'aménagement paysagé du rond-point d'entrée de notre village en partenariat avec les élèves du Lycée horticole Adriana.
- › La restauration de la peupleraie le long du Plech située près des courts de tennis, qui a particulièrement souffert de la tempête de décembre 2019.
- › Un parcours pédagogique le long du Galopio pour faire découvrir les particularités et la richesse de cette zone naturelle.

La municipalité d'ODOS participe aux évolutions nécessaires pour s'inscrire dans la lutte contre le changement climatique.



## **La gestion différenciée en actions**

Sur une partie des pelouses, au moment de la première tonte, des îlots de biodiversité seront aménagés pour laisser la nature reprendre ses droits et permettre des zones de répit pour la faune et la flore. Une bordure de propreté et un passage permettront toujours le cheminement.

Des haies champêtres seront plantées prochainement avenue des Acacias au Bouscarou, près de l'école du Bourg, Avenue de La Pène dans le prolongement de la première haie et aux abords du lotissement Abadie quartier nord. Ces plantations dont le brassage génétique est bien plus important que celui des espèces existantes seront mieux adaptées au sol comme au climat local.

Depuis juillet dernier, l'entretien du quartier du Bouscarou, hors parc du Galopio, a été confié à l'Entreprise de travail Adapté de JUILLAN. Ce partenariat permet un entretien plus régulier de ce quartier aux nombreuses pelouses et dont les trottoirs s'enherbent très vite.

**Notre priorité :  
entretenir,  
mettre en valeur  
et enrichir le cadre de vie  
des Odosséens**

«Plus je trie, moins je paie !»  
et «Si je m'occupe bien  
de mes déchets,  
je m'occupe bien  
de ma planète...»

## Démarche Zéro déchet



### Ni un slogan ni une mode ? Quoique...



Le tri des déchets est une obligation pour les communes comme pour les particuliers et une nécessité si l'on veut réduire la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Le SYMAT qui assure la collecte des déchets fournit non seulement les

containers Jaune et Grenat mais aussi des composteurs ainsi que des informations très pratiques disponibles sur [www.symat.fr@](http://www.symat.fr@).

Pour accompagner et faciliter les gestes «Zéro déchet» au quotidien, la commune a pris plusieurs initiatives.

- Pour les manifestations sportives et culturelles comme pour les événements familiaux, les associations et les particuliers disposeront d'une vaisselle lavable et réutilisable en lieu et place de la vaisselle jetable.

- L'acheminement des déchets verts en déchetterie étant parfois un problème, des broyeurs de végétaux sont mis gratuitement à disposition des particuliers.
- Les cimetières seront dotés «d'îlots zéro déchet» composés de bacs jaune et grenat et d'un composteur disposés en différents emplacements.
- Des poubelles supplémentaires équiperont les places de la commune.

**Vos actions et celles de la commune  
préservent notre environnement.**

**ODOS EN TRANSITION VERS...  
ODOS EN VERT... c'est ENSEMBLE !**

## Un poulailler collectif pour s'initier à la gestion des bio déchets

Le coût de traitement des déchets augmente régulièrement. Les déchets ménagers représentent 50 % des déchets collectés dont 32 % sont des déchets organiques compostables.

Installé dans le quartier du Bouscarou, un poulailler pédagogique et collectif accueille des poules gasconnes



depuis le mois d'août. 9 poules pour 9 foyers volontaires pour s'initier à la gestion des bio déchets et à leur recyclage : tri à la source, collecte séparée des bio déchets servant à nourrir les poules et compostage. Pendant un an, ces volontaires s'engagent à trier et à peser leurs bio déchets afin d'estimer le volume qui pourrait échapper à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les déchets ne pouvant être donnés aux poules sont versés dans un composteur. L'entretien du poulailler est assuré à tour de rôle avec les œufs comme récompense !

La structure du poulailler est faite d'un matériau composite expérimental à base de déchets de plastiques et de bois produits localement. Un deuxième poulailler est en projet à proximité de l'école du bourg et de la cantine scolaire. D'autres pourront être installés dans d'autres quartiers si des habitants sont volontaires.

## Un réseau de chaleur à bois : une alternative à l'utilisation des énergies fossiles

### Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur est une installation distribuant de la chaleur produite par une ou plusieurs chaufferies via un ensemble de canalisations de transport. La chaleur ainsi produite est principalement utilisée pour le chauffage des bâtiments et l'eau chaude sanitaire. Les énergies utilisées pour produire la chaleur sont variées : gaz naturel, fioul, bois, déchets verts, géothermie, chaleur de récupération, etc...

**Notre projet :** un réseau de chaleur bois pour la production d'eau chaude sanitaire et le chauffage de 7 bâtiments municipaux (salle polyvalente, dojo, gymnase, école maternelle et école élémentaire du Bourg, MJC, restaurant scolaire). Pour inscrire notre commune dans un développement durable par une alternative à l'utilisation des énergies fossiles, une étude de faisabilité est en cours avec le SDE 65.



# Les travaux **DANS VOTRE QUARTIER**

## A proximité du pôle de santé



Une passerelle permet désormais de relier le centre bourg depuis la rue de Bigorre pour accéder au Pôle de santé en toute sécurité.

Dépenses : 37 945 €  
Subvention : 25 296 €  
Coût pour la commune : 12 649 €

Réfection complète de l'impasse du stade.  
Coût pour la commune : 25 908 €.



## L'éclairage d'un court de tennis



Cet éclairage led est un système innovant qui se fixe de manière horizontale sur les parois extérieures d'un court de tennis. En partie subventionné par la ligue départementale de tennis, cet équipement est moins énergivore et

moins coûteux qu'un éclairage traditionnel sur pylônes. Très attendu par le club de tennis, il permet une plus grande amplitude horaire et donne entière satisfaction aux utilisateurs.

Dépenses : 22 713 € - Coût pour la commune : 17 700 €.

## Les écoles

Comme chaque année les périodes de vacances sont propices à la réalisation de travaux dans les écoles.

### Ecole du bourg :

- Réfection des peintures des couloirs et des préaux.  
Coût pour la commune : 14 698 €
- Rénovation et déplacement des garages à vélos.  
Coût pour la commune : 400 €
- Divers travaux d'entretien réalisés en Régie.
- Création d'une rampe d'accès PMR.  
Coût pour la commune : 3 900 €.

### Ecole maternelle du Bouscarou :

- Divers travaux d'entretien réalisés en Régie.
- A venir : changement de la porte d'entrée et installation d'une ombrière.



## Les quartiers

### Au Sud

- Réfection superficielle de la chaussée - rue de l'Arbizon - dans l'attente de la réalisation des travaux de rénovation du réseau d'assainissement par la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.
- Remplacement de la conduite d'assainissement en amiante ciment rue du Vignemale. Travaux réalisés par les services de la CATLP.
- Entretien des chemins ruraux en régie. Coût pour la commune : 9 000 €.

### La Renaissance

Création de massifs végétalisés. Travaux réalisés en Régie. Coût pour la commune : 3 000 €.



### Les Alliats-Bouscarou

- Réfection de la voirie impasse des Zinias et impasse des Glaïeuls. Coût pour la commune : 29 208 €.
- Entretien des abords du Galopio.
- Remplacement de la chaudière de la maison de la petite enfance.
- Pose de la clôture à la maison de la petite enfance.



### Au Centre

- Suite à la tempête 2019, évacuation des souches aux abords de l'école et du complexe sportif puis rénovation de la pelouse.
- Rénovation de la toiture de l'église et du clocher, réparation du moteur de la cloche. Coût pour la commune : 9 000 €.
- Réfection de la signalétique horizontale, cheminements piétons et cyclistes. Coût pour la commune : 4 600 €.

### Au Nord

- Réfection de la chaussée avenue de la Pène, impasse du Fouer. Coût pour la commune : 33 440 €.
- Signalisation horizontale. Coût pour la commune : 10 500 €.

## Divers

- Campagne d'automne de réfection de la voirie dans toute la commune. Travaux réalisés en Régie - Coût pour la commune : 5 500 €.
- Achats de 2 radars pédagogiques. Coût total : 3 460 € - Participation communale : 1 008 €.
- Garde-corps du club house du tennis. Coût pour la commune : 7 896 €.

## L'application mobile **ODOS NEOCITY** : Une nouvelle façon de communiquer entre nous

Les inondations de Décembre 2019 ont mis en évidence l'absence de moyens d'alerte rapide de la population. L'utilisation d'une application pour téléphone mobile a été privilégiée pour une communication interactive entre la commune et les habitants.

ODOS NEOCITY a été lancée en Juillet 2020 et vous êtes déjà plus de 620 personnes à l'avoir téléchargée. Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, rien de plus simple. Tapez Odos sur votre générateur d'application (Play Store, Google Play, AppStore...). L'icône ODOS ci-dessus apparaît. Sélectionnez-la.



Quelques minutes encore et vous voici abonné-e gratuitement.

Vous pouvez aussi télécharger l'application ODOS en scannant le code QR.

### Avec l'application **ODOS NEOCITY** :

- > Vous êtes informés de l'actualité et des événements de notre ville.
- > Les informations importantes ou urgentes vous sont communiquées en temps réel.
- > Vous pouvez faire des signalements (incivilité, voirie, objet perdu...) et donner votre avis sur les projets pour notre ville.
- > Vous avez accès à l'annuaire des professionnels et des associations de la commune.



Depuis sa mise en service, plusieurs dizaines de signalements nous sont parvenus. La moitié concerne la voirie, l'autre moitié regroupe les autres rubriques : Propreté, Animaux, Incivilités, Bâtiments et Sécurité routière, Espaces verts, Eclairage public et Objets perdus, l'Eau et assainissement.

Comment est traité votre signalement ?

1. Dès réception votre signalement est transmis au service concerné.
2. Le service concerné planifie et met en œuvre les actions correctives et en informe l' élu-e.
3. Dès que le problème est traité un message d'information vous est envoyé.

### Des règles de bon voisinage et du bien vivre-ensemble.

Il est parfois difficile de se rappeler ce qui est autorisé ou pas, à quelle heure et comment. Pour répondre à l'ensemble de ces questions et éviter des incivilités, un document sur les règles de bon voisinage est consultable sur le site internet de la mairie «Actualités ✓ En un clic» ou sur ODOS NEOCITY, sous «Infos pratiques ✓ Vivre ensemble».

Pour celles et ceux qui préfèrent le papier, un document «Règles de bon voisinage» est à votre disposition à l'Accueil de la mairie.



**NOTRE PRIORITÉ : PRENDRE EN COMPTE CHAQUE SIGNALEMENT  
ET APPORTER UNE RÉPONSE DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.**

## Un café multiservices au centre bourg

Lauréate de l'opération «1000 cafés» portée par le Groupe SOS, Odos aura bientôt son café multiservices au centre bourg en lieu et place de l'ancienne pharmacie.

Les prochaines étapes avant l'ouverture prévue en Juillet 2021 :

- > Le recrutement du gérant
- > Les travaux d'aménagement et de mise aux normes.
- > La définition de l'offre de services.
- > La rencontre publique entre le gérant et la population.

Pour rester informé de l'avancée du projet, rendez-vous sur le site internet de la mairie et sur l'application mobile ODOS NEOCITY.



# Des services **PLUS PROCHES DE VOUS**

## Le Bureau de poste deviendra une Agence postale communale



Le projet a été présenté en conseil municipal le 28 août après un diagnostic partagé avec les représentants de la Direction réseau et banque Aquitaine Pyrénées dont dépend l'établissement.

Notre bureau de poste connaît une baisse continue de fréquentation depuis plusieurs années avec un impact sur les heures d'ouverture au public. De 30h par semaine en 2013, il n'y a plus que 15h effectives d'ouverture en 2020, du lundi au vendredi en matinée.

Aujourd'hui, le bureau de poste d'Odos n'est plus qu'un bureau secondaire. Aussi, pour éviter les fermetures inopinées et que les usagers trouvent porte close, la municipalité et La Poste ont engagé un partenariat pour transformer le bureau de poste en agence postale communale et maintenir ainsi un service public auquel nous sommes très attachés.

### Qu'est-ce qu'une agence postale communale ?

C'est un service communal qui permet aux habitants de réaliser des opérations postales dans un service géré par la commune. On y retrouve presque tous les services habituels :

- › Le retrait et dépôt de colis, lettres et recommandés.
- › L'affranchissement de colis et lettres.
- › La vente de timbres, d'enveloppes prêt-à-poster, emballages colis et autres Chronopost.
- › Les services de réexpédition et garde du courrier.
- › Une partie des services financiers : retrait d'espèces sur un compte courant postal ou livret d'épargne dans la limite de 350€ par semaine et le libre accès au site de la Banque postale pour la consultation de son compte.
- › La vente de produits La Poste Mobile : cartes SIM, abonnements, forfaits mobiles.

### Comment va s'organiser ce partenariat ?

L'accueil de la mairie et les services de La Poste seront regroupés au bureau de poste dont les locaux appartiennent à la commune. Des travaux de rénovation vont être réalisés pour un meilleur agencement et davantage d'accessibilité. Ces travaux seront financés par La Poste ainsi que le mobilier spécifique et la formation des agents.

En contrepartie de la gestion des services de La Poste, la collectivité percevra une allocation financière mensuelle.

### Quels sont les avantages de cette évolution pour les Odosséens ?

- › Des services au public réunis en un seul lieu dans des locaux rénovés et accessibles à tous publics.
- › Plus d'heures d'ouverture en semaine, notamment le mercredi et le samedi matin.
- › La possibilité d'un accompagnement pour l'utilisation de l'ilot numérique en libre-service.

Ce partenariat avec La Poste nous donne l'occasion de renforcer nos services publics et de dynamiser la vie du centre. Les travaux seront réalisés dans le 1er semestre 2021 pour une ouverture prévue à l'été.

## Tribune

### Groupe «S'UNIR POUR ODOS»

S'UNIR POUR ODOS remercie les odosséennes et odosséens qui lui ont fait confiance. Nous n'avons pas démerité avec 46.83 % de voix compte tenu du nombre d'abstentions et des circonstances sanitaires. Ce résultat nous donne une certaine légitimité à être respectés, entendus et écoutés, en votre nom, par les élus majoritaires aux affaires de notre commune.

C'est la première fois que les élus d'opposition ont la possibilité d'avoir une toute petite rubrique dans le journal communal : c'est la loi qui impose ce principe, mais le nombre de mots pour cet article a été imposé par les élus de la majorité. D'ailleurs nous souhaitons que les élus majoritaires parlent d'élus d'opposition et non d'élus minoritaires. Nous serons toujours là pour faire entendre notre voix afin de défendre ce qui nous paraît essentiel pour les habitants d'ODOS.

Que dire de ces 9 mois de mandature ? Dans ces périodes difficiles, nous remarquons que, comme par le passé, il n'y a pas la volonté de la mairie d'aller vers la population, ce sont les personnes fragiles, seules, âgées, qui doivent se déclarer à la mairie ou au CCAS. Il est impératif d'aller vers ces personnes pour entendre leurs attentes, leurs inquiétudes et non pas attendre qu'elles s'inscrivent sur une liste quelconque. Bon nombre de ces personnes n'ont pas forcément les moyens de communication ou le savoir-faire pour communiquer avec les services sociaux de la mairie. Alors un petit effort, ce sont nos aîné-e-s, ne les oublions pas !!

# Des services **PLUS PROCHES DE VOUS**

## Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

### Des services adaptés à vos besoins

Le Centre Communal d'Action Sociale a poursuivi ses activités malgré les confinements successifs. Certes, il y a eu moins de sorties et le traditionnel repas de fin d'année n'aura pas pu être organisé. Mais l'excursion à Bidache au Pays Basque le 17 octobre a été un succès et les ateliers du bien vieillir ont pu fonctionner même en pointillé.

Du côté de la petite enfance, le Relais d'Assistants Maternelles applique le protocole sanitaire pour continuer à accueillir les tout-petits et leurs nounous.



Le service d'aide à domicile a redoublé d'attention envers les 48 ménages bénéficiaires en veillant à la satisfaction de leurs besoins et à leur santé. Mais en période de crise, ce sont la bienveillance et la solidarité entre voisins qui sont les plus utiles au quotidien. Tous les signalements parvenus au CCAS pendant cette période ont donné lieu à des visites et à des propositions d'aides.

Il est important de rappeler que nul ne peut s'imposer à votre domicile. Raison pour laquelle un registre de déclaration est mis à votre disposition pour autoriser les professionnelles du CCAS à vous contacter et à vous rendre visite durant ces épisodes de crise sanitaires comme lors des périodes de canicule.

A la suite des élections municipales, un nouveau conseil d'administration a été élu.

- Présidente : Isabelle LOUBRADOU, Maire d'Odos
- Vice-présidente : Jeanine CANO CREA'CH, adjointe déléguée à la solidarité et à l'action sociale
- Membres : Viviane RONCARI, Chantal LAURENT, José VAZ, conseillers municipaux
- Mesdames SAUVÉ, MANAVIT et BATARD, Monsieur CABANNE, représentant les associations sociales et d'insertion.
- Directrice du CCAS : Nathalie LACOSTE
- Animatrice coordinatrice du RAM : Karine VERGÈS



### Appel à bénévoles pour la bibliothèque

La bibliothèque d'Odos recherche des bénévoles pour assurer la permanence pendant 4 heures, par roulement, le mercredi de 14h à 18h sauf pendant les vacances scolaires d'été et de Noël.

Pour en savoir plus, veuillez vous adresser à Monique Blancafort au 06 18 28 75 82 ou vous présenter à la bibliothèque, les mercredis après-midi, à côté de la poste, même porte d'entrée que le CCAS.

**Retrouvez l'information sur les services du CCAS sur le site Internet de la commune et sur Odos Néocity ou en téléphonant au 05 62 45 07 07**

## Appel à projet participatif !

### Qu'est-ce qu'un budget participatif ?

Le budget participatif est une démarche qui permet à un habitant, un collectif d'habitants et aux associations de proposer des projets pour améliorer leur environnement dans la ville ou dans leur quartier. Il répond plus généralement à l'aspiration à une démocratie plus participative, plus directe et plus concrète.

Chaque année, une somme correspondant à 1,50€ par habitant, soit environ 5 000€, sera prévue au budget d'investissement de la commune pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus.

Ces projets devront concerner le cadre de vie et l'environnement : davantage de biodiversité, des espaces publics réaménagés, des communications entre les quartiers... Les porteurs de projet seront maîtres d'œuvre de la réalisation avec l'appui technique de nos services et le suivi d'un élu.

La municipalité souhaite expérimenter ce budget participatif dès 2021 et vous propose de participer à cette démarche qui se déroulera en quatre étapes.

**Etape 1 :** Vous pourrez soumettre votre idée jusqu'au 31 mars en utilisant l'application mobile Odos Néocity (rubrique «Participation citoyenne»).

**Etape 2 :** La municipalité présélectionnera les propositions qui lui seront parvenues en fonction des caractéristiques techniques et de leur faisabilité.

**Etape 3 :** Pendant un mois, tous les odosséens qui le souhaitent pourront voter pour un projet via l'application Odos Néocity.

**Etape 4 :** Communication du projet retenu et début de sa réalisation. Vous serez informés de l'avancée des travaux jusqu'à l'inauguration finale. Nous espérons que vous serez nombreux à saisir cette occasion de faire vivre vos idées pour améliorer votre quotidien dans votre quartier.



## Café multi-services : je participe au dynamisme de ma commune !



Odosséennes, Odosséens.

En 2019, la municipalité a initié la démarche "Ensemble, réinventons Odos".

Vous avez été sollicités pour partager votre vision d'une commune plus dynamique. Vous avez été nombreux à penser que l'installation d'un café multi-services était une priorité pour dynamiser le centre bourg. Ce projet se concrétise enfin.

Pour que le futur café multi-services d'ODOS réponde au mieux à vos besoins et à vos attentes, la municipalité et l'équipe «1000 cafés» sollicitent une nouvelle fois votre avis. Nous vous invitons à retourner le questionnaire ci-joint à l'Accueil de la mairie. Celui-ci est également disponible sur l'application mobile ODOS NEOCITY / «Participation citoyenne».

Vous pouvez vous exprimer jusqu'à la fin du mois de janvier.

# Les occasions **DE SE RETROUVER**

Odos est une ville où chaque week-end il se passe quelque chose... quand la COVID se fait discrète ! C'est donc dans l'entre-deux confinements que les occasions de se retrouver entre Odosséens ont été saisies.

## La Fête Nationale du 14 Juillet

Réel moment de convivialité et de plaisir autour d'un buffet campagnard accompagné musicalement par le groupe «La Banda D'Lyre», sur la Place Marguerite de Navarre et sous la Halle. Plus de 100 personnes étaient au rendez-vous.



## Octobre Rose

Durant tout le mois d'octobre, le centre bourg s'est paré de rose en soutien à l'action OCTOBRE ROSE pour le dépistage et la prévention du cancer du sein : éclairage rose de la mairie, fanions et rubans roses sur la place Marguerite de Navarre... Le 10 Octobre, un public nombreux a répondu à l'appel de la Ligue contre le cancer, de la municipalité et des associations Odosséennes, des associations Les Rubies et Octobre Rose d'Argelès-Gazost, du Réseau des kinésithérapeutes du sein. Pas moins de 130 personnes (marcheurs et cyclos) se sont retrouvées place Marguerite de Navarre pour participer aux activités. Nos jeunes conscrits n'ont pas été en reste pour apporter leur écot. Ils ont sillonné les rues du village pour récolter des fonds. Au bilan de



cette journée, ce sont 850€ qui seront remis prochainement au Comité départemental de La Ligue Contre Le Cancer. Un grand merci à tous les participants.

## Bienvenue aux nouveaux arrivants

Chaque année les nouveaux habitants de la commune sont invités à une cérémonie d'accueil à la mairie. Ce moment convivial permet de faire connaissance et de présenter les services de la commune : établissements scolaires, CCAS, RAM, MJC, activités périscolaires, associations culturelles et sportives... C'est aussi l'occasion de vous inviter à participer aux grands événements organisés dans la commune : la cérémonie des vœux, la fête locale de la St Georges, le forum des associations, Octobre Rose et le Téléthon, le repas de fin d'année. Ce rendez-vous qui se tient habituellement au mois de décembre a dû être reporté et c'est par l'intermédiaire de ce bulletin municipal que nous vous souhaitons la bienvenue.

En décembre prochain nous inviterons les nouveaux arrivants 2020 et 2021 et la rencontre n'en sera que plus riche.

## 2021 animée et festive !

Nous espérons, dès 2021, retrouver toutes les manifestations auxquelles nous sommes attachés et qui font la richesse et l'attractivité de notre commune : nos événements festifs, nos lotos, nos vide-greniers, nos bourses aux vêtements, notre bourse à la BD, notre Troc Jardin, notre Caminade, nos tournois sportifs... Nous redynamiserons la fête locale et le forum des associations pour en faire les rendez-vous incontournables de la convivialité et du partage.

Plusieurs moyens de communication sont là pour vous informer : panneaux d'affichage, bulletin municipal «Odos Infos», site internet, application mobile ODOS NEOCITY sans oublier la presse locale.

En espérant vous retrouver nombreuses et nombreux.

## Agenda prévisionnel du 1<sup>er</sup> Semestre 2021

### JANVIER

- 10/01 Vide grenier du TOP Volley Ball
- 23/01 Cérémonie des vœux
- 31/01 Loto de la GR

### FEVRIER

- 05/02 Carnaval des écoles

### MARS

- 07/03 Vide grenier du TOP Volley Ball
- 13/03 Loto de la JSO TENNIS
- 20/03 Soirée cabaret du Tarbes Odos Jazz
- 27/03 Repas des aînés.

### AVRIL

- 04/04 Chasse aux œufs du CCAS
- 11/04 Repas / Concert du TOP Volley Ball
- 23/24/25 Fête locale d'Odos

### MAI

- 16/05 Vide grenier du TOP Tennis de Table
- 23/05 Bourse à la BD de l'association Mange Bulles 65

### JUIN

- 5 et 6/06 Forum ODOS en TRANSITION
- 26/06 Gala de fin d'année de la GR